

L'ESSENTIEL SAFIR® WG VIGNE LA SOLUTION INCONTOURNABLE POUR UNE PROTECTION ANTI-BOTRYTIS ROBUSTE



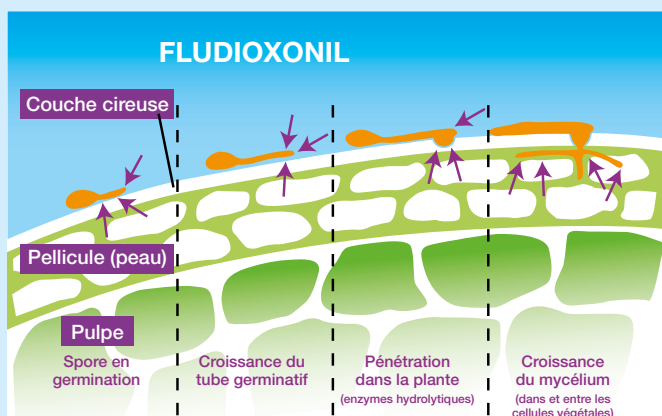
syngenta®



- **Composition :**
50 % fludioxonil
- **Formulation :**
granulés dispersables (WG)
- **Dose homologuée :**
1 kg/ha
- **DAR :** Vigne = 60 jours
- **ZNT aquatique :**
5 mètres (vigne)
- **DRE :** 48 heures
- **Nb d'applications max :** 1
- **Emballages :**
1 et 5 kg

LE FLUDIOXONIL, L'ATOUT ANTI-RÉSISTANCE DE VOTRE PROGRAMME

- Le fludioxonil qui compose **SAFIR WG** est le seul représentant de la famille des phénylpyrroles.
- **A ce jour, aucune souche résistante au fludioxonil n'a été détectée. SAFIR WG** peut s'utiliser tous les ans sur la même parcelle.
- **Très efficace contre le botrytis, le fludioxonil est actif sur la germination et l'élongation mycélienne.**



PRÉCONISATIONS : LA RÉFÉRENCE AU STADE A



Programme de lutte :



à 1 kg/ha

GESTION DU BOTRYTIS :

Afin de prévenir le botrytis, il est primordial de mettre en œuvre toutes les mesures prophylactiques : maîtrise de la vigueur, aération des grappes, gestion de la protection insecticide et anti-oïdium.

Préconisations des cultures,
cibles et conditions d'emploi,
se reporter à l'étiquette
du produit ou www.syngenta.fr



VOS AVANTAGES

- La référence efficacité en 1^{ère} application, dès le stade A et jusqu'au stade B.
- Non concerné par la résistance : utilisable tous les ans sur la même parcelle.
- Très bonne tenue au lessivage.
- Passeport pour la commercialisation (qualité et exportation).

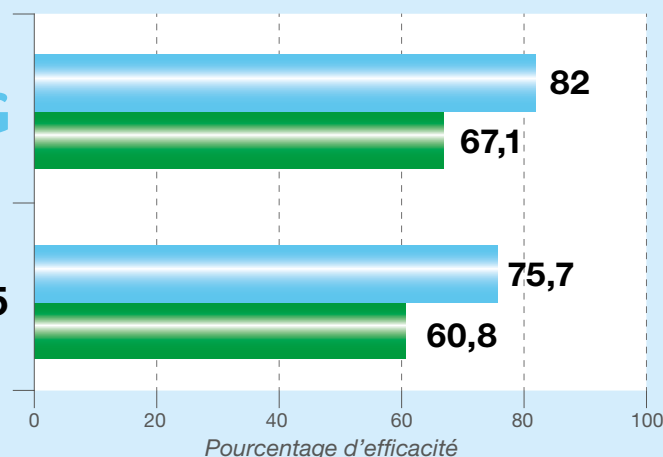


EFFICACITÉ PROUVÉE

Synthèse de 13 essais botrytis (France, Italie, Espagne et Portugal)



Prod. 85



Moyenne des efficacités en : ■ Intensité ■ Fréquence

SÉCURITÉ POUR LA FILIÈRE

Lutter contre le botrytis est recommandé car l'absence de protection peut avoir des **impacts importants** tant sur la quantité et la qualité du vin que sur les coûts de production et de vinification.

- **Impact sur la quantité** : une **attaque de botrytis** provoquant 20 % de dégâts peut induire une perte de 10 % en volume de vendange.
- **Impact sur la qualité des vins** : **pertes d'arômes** et de couleur, risque de casse oxydasique, faux goûts...
- **Impact sur la vinification** : **moûts moins fermentescibles**, problèmes de filtration.
- **Impact financier** : la présence de botrytis dans la parcelle peut **imposer un tri** soit sur pied, soit à réception à la cave. Ces opérations sont très coûteuses, surtout en main-d'œuvre. De plus, le vinificateur doit faire des corrections œnologiques.

PASSEPORT POUR LA COMMERCIALISATION

Neutre sur les fermentations et les qualités organoleptiques des vins et alcools. Il possède des limites maximales de résidus ou des tolérances d'importation dans les principaux pays importateurs (dont USA et Japon).



SAFIR® WG - AMM N° 2110147 - Composition : 50 % fludioxonil * - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection pendant les phases de mélange, chargement et l'application. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres pour la vigne et de 20 mètres pour les pommiers, poiriers, nashis et cognassiers par rapport aux points d'eau. ® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.



syngenta®

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.